

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

Qualification Provinciale GAF et Coupe Provinciale ACRO

25 au 27 avril 2025

GYMNASTIQUE
QUÉBEC



COMITÉ
ORGANISATEUR



LIEU

DYMAGYM

1255 Boulevard des Étudiants, Magog, QC, J1X 3Y6

- *Entrée par le centre La Ruche*
- [Lien Google Map](#)

SERVICES AUX
ATHLÈTES ET
SPECTATEURS

HÉBERGEMENT

L'espace 4 saisons

4940 chemin du Parc
Orford, QC, J1X 7N9
819-868-1110 / [Site web](#)

Hôtel Verson

1150 rue Principale O.
Magog, QC, J1X 2B8
819-843-6521 / [Site web](#)

Chéribourg

2603 chemin du Parc
Orford, QC, J1X 8C8
819-843-3308 / [Site web](#)

SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

À l'entrée :

24,00 \$ / Adulte (13-65 ans)
14,00 \$ / Aîné (66 ans et +)
14,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)
Gratuit / bambin (0 à 5 ans)

Payable en argent comptant, débit ou crédit

AUTRES INFORMATIONS

Un photographe sera sur place. La vente de photo se fera via un lien web qui sera partagé lors de l'événement.

SERVICES AUX ENTRAÎNEURS ET OFFICIELS

MUSIQUE (ACRO / GAF)

FEUILLE DE POINTAGE ACRO

ANNULATION

Se référer à la section **6.13** et **6.13.2** du **Cahier des charges**, disponible sur le site web de Gymnastique Québec (www.gymqc.ca).

6.13.2 FINALITÉS

Les demandes de remboursement doivent être effectuées telles que mentionnées ci-haut. Les délais pour effectuer les demandes sont spécifiques à chaque événement. Les dates limites de demandes de remboursement sont établies selon les règles suivantes :

- Qualification Provinciale, Championnats Québécois et Coupe Provinciale
 - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de plus de 48 heures précédant le premier jour de compétition : La demande doit être envoyée au plus tard 48 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.
 - Pour une demande de remboursement avec une pièce justificative datant de moins de 48 heures précédant le premier jour de compétition: La demande doit être envoyée au plus tard 24 heures avant le premier jour de compétition de l'événement, toutes catégories et disciplines confondues.

SUBSTITUTION D'ATHLÈTE